

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe sièclesCollectionBoite_002-8-chem | Pays \[étrangers ?\]. ItemColquhoun, Traité sur la police de Londres 1807. T I. \[photocopie\]](#)

Colquhoun, Traité sur la police de Londres 1807. T I. [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0305

SourceBoite_002-8-chem | Pays [étrangers ?].

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Colquhoun, Traité sur la police de Londres 1807](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

(99)

CRIMES.

PUNITIIONS.

contre la religion chrétienne et la foi catholique, etc. — Les hérésies, etc.

63. Commettre des indécentes dans une rue ou dans un lieu public.

64. Tenter de séduire ou d'insulter des femmes bien famées, par une débauche honteuse, ou en employant des gestes ou des discours tendant à cet objet.

65. Commerces charnel d'un homme avec une bête, ou avec une personne de son sexe. — Sodomic.

66. Consentir à une débauche honteuse dans sa maison, tenir un mauvais lieu.

67. Toute personne de l'un ou de l'autre sexe faisant un métier de la prostitution et en tirant profit.

puis un jour jusqu'à un mois, ou même jusqu'à un an.

Détention depuis un jour jusqu'à un mois, accompagnée du jeûne.

Détention depuis un jour jusqu'à un mois.

Correction corporelle, condamnation aux travaux publics, et bannissement du lieu où l'offense a causé un scandale public.

Condamnation aux travaux publics depuis un mois jusqu'à un an; ladite peine augmentée quand une personne innocente a été séduite; le pilori, en cas de récidive.

Détention depuis un mois jusqu'à un an; et en cas de récidive, la punition double, et augmentée du jeûne

BnF
MSS

